

# DÉFENSE

N° 2

13 mars 2020

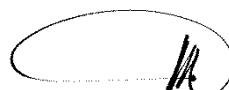
## Mesures Coronavirus

Un Conseil national de sécurité s'est tenu hier soir suite auquel le gouvernement a annoncé toute une série de nouvelles mesures afin de lutter contre la propagation du Coronavirus. Des circonstances particulières appellent des mesures particulières.

La Défense s'alignera au maximum de ses capacités sur ces nouvelles mesures. La priorité va à la santé du personnel et à la poursuite des tâches sécuritaires essentielles incomptant à notre organisation, tant sur notre territoire qu'à l'étranger. La Défense examinera ensuite et en étroite collaboration avec le gouvernement, comment ses capacités militaires existantes, principalement dans le domaine médical, peuvent être mises à la disposition de la communauté afin de lutter de manière solidaire contre le Coronavirus.

Parce que la Défense se doit de montrer d'exemple, je vous demande à tous de bien suivre les mesures, que nous mettrons systématiquement à jour via la page de partage [COVID19](#), et de les respecter de manière stricte. Que notre sens de la citoyenneté, de la discipline et de la solidarité, servent de principe directeur à notre manière d'affronter cette crise ensemble.

La Défense reste au service de la société.



Marc Compernol  
Général  
Aide de Camp du Roi  
Chef de la Défense

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible



Éditeur responsable : Colonel breveté d'état-major Guido Hart

Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles – ☎ 9-6321-17347 – [www.mil.be](http://www.mil.be)

